

## Les Vœux du Maire

Avant les remerciements je voudrais clore cette année 2017 qui a été catastrophique pour notre commune. Malgré mon combat perpétuel aidé par mon Conseil et mes secrétaires je n'ai pu empêcher la fermeture de la Gare, le départ de notre médecin de notre boulanger et l'abandon du projet de ZAE. Dans tous ces cas la municipalité avait investi pour favoriser ces projets et quel que soit les raisons de leurs suppressions personne n'est venu nous demandé l'effort financier consenti par la municipalité pour favoriser l'implantation de ces services. Il y a eu dans certains cas un manque d'égard, un manque de respect, un manque de vision. Nous entendons de belles paroles au-dessus de nous. Je demande à tous et même à l'état de dire la vérité aux français. La ruralité gêne et comme je l'ai toujours dis elle ne se résume pas à des chiffres arithmétiques et à des statistiques.

Je continuerai mon combat avec mon Conseil.

Lors d'une réunion organisée par notre député Rémi Delatte en 2017 à ma demande pour trouver une solution pour les médecins sur notre territoire suite au départ du Docteur Amey. Cette réunion m'a ouvert les yeux sur beaucoup de choses. Maintenant trop peu de médecins sont intéressés mais certains nous sollicitent. Nous avons mis des annonces partout depuis un an et un jeune médecin qui a lu une de ces annonces m'a sollicité et je l'ai rencontré. Bien entendu je lui ai dit que nous avons des bureaux de libre mais que l'importance c'était de servir le territoire et que nous ne devons surtout pas ce mettre en concurrence avec d'autres collectivités. Il faut que chacun se rencontre que nous avons investi dans des locaux parce qu'il y avait urgence et j'alerte les décideurs pour que nous ne nous retrouvions pas avec des locaux vides.

### **Je voudrais excuser**

Mr Rémi Delatte notre Député

Cedric Vautier vis président de la Communauté de Commune et conseiller municipal de Villers les pots absent pour raison professionnelle qui fait un travail considérable à la Comcom et que je ne remercierai jamais assez

### **Je remercie d'être parmi nous**

Mr François PATRIAT notre Sénateur

Mme Marie Claire VALLET notre Conseillère Départementale et Présidente de la nouvelle communauté de commune

MR Dominique GIRARD notre Conseiller Départemental

Madame Nathalie Roussel Conseillère Régional

Anne Lise Lorain notre deuxième Conseillère Communautaire

le Maire des jeunes

Messieurs les Maires

Mr Pirat président du syndicat des eaux

Madame la Perceptrice

Le représentant des POMPIERS

Les Gendarmes

Le Représentant du GT 511

Monsieur JOLY directeur de Diana

Monsieur SREIT responsable d'Eqiom

Les enseignants

Les Bibliothécaires

Monsieur le Curé

Mon Conseil Municipal et tous les présidents d'association et tout le personnel de notre collectivité

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité et moi-même vous accueillons ce jour pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. C'est un moment privilégié, qu'il faut préserver. C'est une bonne occasion pour se rassembler entre acteur de la vie communale, oublier un instant les soucis et les aléas de la vie. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

C'est le moment où nous vous retrouvons pour faire le bilan de l'année écoulée.

L'année 2017 a été très riche en travaux divers qui sont listés dans le PowerPoint que vous pourrez consulter pendant le verre de l'amitié. Beaucoup de ces travaux ont été financé avec des aides du Conseil Départemental, de l'état et une réserve parlementaire de notre sénateur François Patriat et même la Société Eqiom propriétaire de la gravière

Les projets 2018 seront décidés lors d'une réunion de travail début Février. Nous avons déjà décidé de certains travaux sous réserves d'octroi de subventions.

Nous attendons la notification du conseil départemental pour une subvention pour terminer la rue Courtot Girard car nous avons acquis une parcelle de terrain qui nous permet de l'élargir.

Nous attendons la décision du CNDS qui devrait participer au financement d'un City stade comme celui de Poncey les Athées et nous le ferions prêt des écoles vers le verger conservatoire.

Il faudrait terminer la réfection du toit du bâtiment du périscolaire.

Nous devons réfléchir sur l'agrandissement éventuel de la salle des fêtes et sur l'isolation phonique et thermique côté ouest et d'autres projets seront apportés en réunion de travail par le conseil municipal

Chacun devra apporter ces idées et devra débattre mais faisons attention à nos décisions car c'est l'organisation territoriale qui pose aujourd'hui problème. Nous ne pouvons bâtir de projets sérieux d'aménagement dans un perpétuel changement d'attribution de compétences, dans un perpétuel changement de périmètre de coopération intercommunale. Nous avons besoin de stabilité pour envisager sereinement l'avenir. Quelle est la pérennité de l'échelon communal. Nous l'avons vu en 2017 d'autres décident pour nous et souvent trop rapidement sans discussions préalables avec la commune.

Si demain la commune perd toute forme de pouvoir, même sur la fiscalité c'est la confiance de nos concitoyens envers leurs élus qui s'évanouirait. Nous allons perdre la taxe d'habitation même si elle sera compensée nous n'aurons plus de levier sur les taux comme pour la CFE (cotisation foncière des entreprises) le taux était déterminés par délibérations du conseil municipal maintenant se sera la communauté de commune qui votera ce taux et une compensation nous sera versée, tout comme la CVAE. (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)

Nos communes sont et doivent rester des lieux de vie, de proximité et donc d'épanouissement. Le bien vivre ensemble c'est partager des valeurs, c'est partager des projets, c'est partager des moments de vie ordinaire, c'est tout simplement appartenir à une communauté qui choisit et maîtrise son destin. C'est dans cet esprit que nous œuvrons et c'est dans cet esprit que nous abordons 2018.

Ils ont été invités par la municipalité comme chaque année, ils et elles sont dans cette salle pour la circonstance.

Pour la plupart d'entre eux : Vous ne les côtoyer pas souvent.

Certes : Vous en connaissez certains – d'autres moins.

Si ! vous les croisez dans le village, le plus souvent ils sont présents lors de nos évènements associatifs.

Mais, ils sont aussi, tout au long de l'année : là où on les attend le moins.

Il y a les permanents de la Mairie: pour eux c'est leur vie et ne peuvent plus s'en cacher.

Il y a les bénévoles de nos associations et du conseil municipal qui répondent à toutes les sollicitations.

Une cause commune les motive et les unisse.

Ils n'apprécient pas les éloges.

Ils fuient le feu des projecteurs.

Ils travaillent dans l'ombre

Pourtant, ce soir comme chaque année ils sont là et je veux leur rendre hommage pour ce qu'ils sont et à ce qu'ils font.

Merci à vous tous.

Avant d'en terminer, je veux remercier mes adjoints qui sont quotidiennement à mes côtés pour gérer la commune, les deux conseillers communautaires qui font un travail considérable à la communauté de commune, mes trois conseillères déléguées qui font un travail énorme dans leur délégation Je veux remercier nos enseignants qui font je trouve un travail remarquable avec nos enfants et nous continueront de les aider matériellement

Je n'oublie pas nos pompiers et nos gendarmes qui sont toujours à pieds d'œuvre pour rendre service aussitôt qu'il y a un problème ils méritent un grand respect.

Remise de Médaille

**Agent concernée : CHAMPENOIS Marie Madeleine née le 26/03/1955**

**Historique emploi collectivité :**

Madame Madeleine Champenois a intégré la commune de Villers les Pots en 1987 en qualité d'agent technique à temps non complet contractuel au sein des services techniques de la Commune.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1988 elle a été stagiaire, puis titulaire le 1<sup>er</sup> octobre 1989 de la fonction publique territoriale

**Appréciation de l'agent :**

Madame Champenois est un agent qui tout au long de sa carrière dans la Commune de Villers les Pots a fourni un travail exemplaire.

Elle a toujours consacré l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui étaient confiées et s'est toujours conformé aux instructions de son supérieur hiérarchique. Elle a su faire preuve de discrétion et de réserve à l'égard de son activité professionnelle.

Concernant ses compétences professionnelles, Madame Champenois était un agent polyvalent, autonome, rigoureux et efficace dans son travail. Son sérieux et « son souci de bien faire » était reconnu de tous.

Afin de remercier Madame Champenois pour le travail accomplis pour la collectivité durant ces trente années, la Commune de Villers les Pots a décidé que la médaille d'honneur régionale, départementale et communale lui soit décernée.